

Pôle du 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Murielle Deldon
Tél : 04 75669319
Mél : murielle.deldon@ac-grenoble.fr

18 place André Malraux
BP 627
07006 PRIVAS Cedex

Ouverture au public :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12 h
et de 13h30 à 17h
le vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

Objet : Mouvement départemental du 1^{er} degré public 2023 – Postes d'enseignant spécialisé à titre provisoire-2^{ème} appel

P.J. : Annexe n°1 – liste des postes vacants

Dans le cadre du mouvement départemental, certains postes d'enseignant spécialisé qui n'ont pas été pourvus au mouvement sont proposés, à titre provisoire, en affectation à l'année (AFA), aux enseignants qui en font la demande.

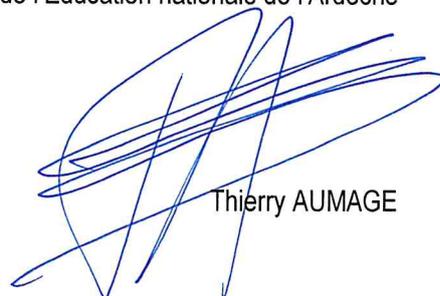
Aussi, les enseignants souhaitant postuler sur l'un de ces postes vacants pour l'année scolaire 2023-2024 (annexe 1) doivent en formuler la demande, par écrit, au pôle du 1^{er} degré public (Pôle 1D).

Les candidatures doivent parvenir par courriel à l'adresse (ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr) :

Au plus tard le 21 juin (inclus)

Il est précisé que les personnels retenus pour occuper ces postes en AFA conservent leur poste et le retrouveront à l'issue de l'année scolaire 2023-2024.

L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche



Thierry AUMAGE

Liste des postes vacants pour l'année 2023-2024

Ecole / Etablissement	Nature du support / spécialité	Ville
Collège Les Perrières	ULIS (option C)	Annonay
IME Soubeyran	Enseignant spécialisé	Saint Barthélémy Grozon
Itep Pont Brillant	Enseignant spécialisé	Saint Marcel d'Ardèche
EEPU Rosa Parks	ULIS	Privas
EEPU Rosa Parks	Maître E	Le Teil- Depart en formation CAPPEI en 2023-2024
EEPU Rosa Parks	ULIS	Le Teil